

Réserve naturelle des Grangettes

Histoire

Au gré de ses débordements et déplacements, le Rhône a façonné une multitude de milieux favorables (étangs, bancs de gravier, marais) à une nature riche et diversifiée. Ce processus naturel du delta a été modifié par l'homme dès le milieu du XIX^èm. siècle par l'endiguement du fleuve, le drainage des marais, leur remblais etc. Ceci dans le but louable d'éviter les inondations et de gagner des terres fertiles. Par contre, ceci eu des conséquences néfastes pour la nature sauvage qui se vit cantonnée dans des espaces de plus en plus petits. Si une première réserve de chasse existait déjà en 1924, ce n'est qu'à la fin des années soixante que les premières réserves naturelles furent créées par l'association Pro Natura. La protection des marais étant inscrite dans la Constitution, d'importantes mesures de protection tant cantonales que fédérales ont été prises pour assurer la sauvegarde de ces reliques des méandres du Rhône.

Paysage

L'alternance des marais couleur fauve, des bois verdoyants, des champs bigarrés, parsemés du bleu des étangs confère aux Grangettes un cachet exceptionnel. Le contraste entre cette zone plate et les pics montagneux voisins est saisissant. Par tous les temps, le promeneur peut s'y reposer le regard.

le marais du Gros Brassat est le plus grand marais du bassin lémanique avec sa surface de 40 hectares

Végétation

La richesse botanique des Grangettes est unique sur les bords du Léman. Ce foisonnement de végétation recèle de nombreuses espèces rares. On y trouve toutes les associations végétales typiques d'un bord de lac. Par exemple, la roselière lacustre est ici le dernier vestige de rive naturelle lémanique d'importance. Des enrochements ont été construits pour la préserver de l'érosion.

le glaïeul des marais est une des espèces rares qui pousse dans les prairies de fauche

Les roselières lacustres sont un joyaux de notre patrimoine naturel vaudois

Faune

Les Grangettes sont reconnues d'importance internationale pour les oiseaux d'eau et les migrateurs. De nombreux canards viennent y passer l'hiver dans des eaux qui ne gèlent jamais et qui sont abondantes en nourriture. Site d'escale, surtout printanier, plus de 260 espèces d'oiseaux y ont été observées. Une septantaine d'espèces y nichent, certaines rares.

Ces zones humides représentent un véritable sanctuaire pour une myriade d'invertébrés. Si certains, comme les moustiques, incommode les gens, d'autres, comme les libellules, les émerveillent.

le martin-pêcheur peut facilement être observé au Vieux-Rhône ou le long du Grand Canal

un suivi scientifique et de nombreux aménagements de biotopes sont réalisés pour permettre la survie de la rainette

verte

Gestion et entretien

Suite à son endiguement, le Rhône a perdu sa dynamique de renouvellement des milieux naturels. Il est donc nécessaire d'intervenir pour éviter que les marais ne se boisent et disparaissent.

Le flat (nom donné aux plantes de marais coupées) est utilisé pour la litière du bétail ou pour le paillage du sol des vignes. Il faut aussi recréer les mares, les étangs qui se sont comblés avec le temps. C'est la variété des milieux qui permet d'assurer le maintien d'une diversité biologique typique des zones humides.

des agriculteurs de Noville perpétuent la fauche traditionnelle des marais.

Fondation des Grangettes

Créée par Pro Natura en 1989, la Fondation des Grangettes a engagé un gardien pour effectuer les travaux d'entretien, la gestion ainsi que l'information des visiteurs.

Un bureau d'accueil existe à :

Grand'Rue 17, case postale 145, 1844 Villeneuve. Tél./fax : 021/968.10.25.

Email : fgrangettes@lesgrangettes.ch

Vous pourrez y voir une petite exposition sur les roselières, acheter des CD de chants d'oiseaux, des livres etc.

Si vous désirez en savoir plus, organiser une visite guidée, n'hésitez pas à nous contacter.

Ceci vous concerne

Si vous venez aux Grangettes, respectez la nature plus qu'ailleurs en restant sur les chemins balisés, en gardant votre chien en laisse, en ne cueillant point de plantes et en restant à bonne distance des roselières lacustres. Ainsi vous contribuerez à ne pas dégrader le site pour le transmettre aux générations futures.

Olivier Epars

Gardien-conservateur des réserves naturelles des Grangettes

www.lesgrangettes.ch